Image not found or type unknown

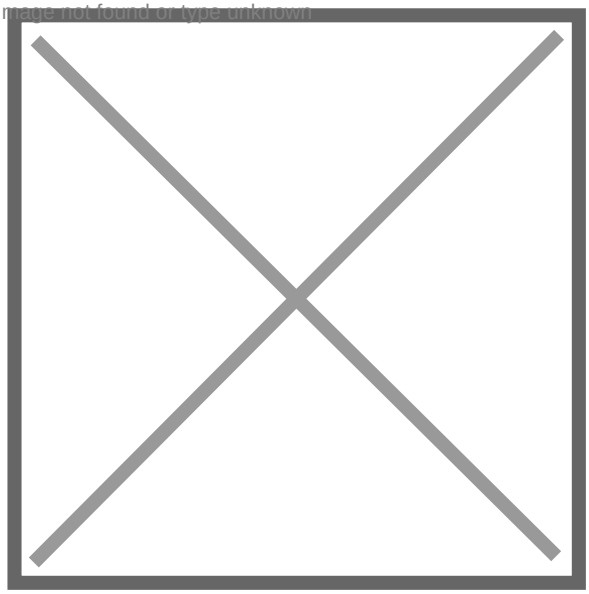

Mon bailleur a refusé ma demande de geste commercial e aux in

Par **carlito6918**, le **22/03/2019** à **15:07**

Bonjour,
j'aurais besoin de conseil suite à une demande de geste commercial refusé par mon bailleur. J'ai formulée cette demande car j'ai emménagé dans un logement social neuf il y a maintenant deux mois et depuis ce jour je suis tombé en panne de chaudière deux fois, un volet roulant à cédé, le plombier est passé trois fois pour fuite de PER et chasse d'eau, et je n'ai toujours pas de ligne ADSL car le promoteur n'a pas laissé les aiguilles dans les gaines donc pas possible de passer les câbles. Nous sommes par conséquent obliger m'accompagner moi-même de poser des demi-journée voir des journée de congé à chaque passage de technicien qui se sont même permis de ne pas passer à deux reprises sans prévenir. Excédé je demande à ma régie un geste commercial par courrier recommandé avec accusé de réception en leur expliquant point par point tous ces problème.
Ils me répondent négativement en m'assurant que cela est normal au vu que le logement est neuf.
Comment puis-je aujourd'hui leur faire entendre raison et faire valoir mes droits.
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **23/03/2019** à **07:32**

Bonjour,

Voyez votre ADIL, ils vous conseilleront et vous aideront dans vos démarches.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés